

2^e FORUM ADEME DES INNOVATIONS

TRANSPORT & VILLE DURABLE

■ Dans le monde, la moitié de la population vit en ville et cette proportion atteindra les deux tiers à l'horizon 2050. Le taux d'urbanisation ne cesse de croître, notamment dans les pays en développement. En France, où 80% de la population vit en ville, 70% des émissions de gaz à effet de serre (GES) sont d'origine urbaine. La ville est ainsi le lieu où toutes les problématiques et les enjeux globaux se croisent, se rencontrent, se concrétisent, où toutes leurs relations deviennent apparentes. Les territoires urbains se situent en effet au carrefour de thématiques techniques sur les bâtiments, la mobilité, les réseaux, la consommation de ressources et de produits et plus largement l'organisation du système urbain et de son fonctionnement.

À l'horizon 2050, la ville devra relever de nouveaux défis, locaux et globaux, ouvrant ainsi le débat sur des choix sociétaux majeurs.

■ LA VILLE, LIEU DE VIE

La ville est un écosystème de plus en plus complexe, à la fois lieu vivant et

Inventer la ville et les territoires de demain

lieu à vivre. Elle regroupe en un espace unique des problématiques sociétales et environnementales liées : concentration de bâtiments à usages variés, superposition des réseaux, qualité de l'air, pollution sonore, sols contaminés et reconversion de friches urbaines, eaux usées, flux quotidiens de personnes et de marchandises, production de déchets... Les défis énergétiques de la ville durable de demain se concentrent sur plusieurs axes :

- réhabiliter les logements anciens et construire des bâtiments et îlots à énergie positive ;
- installer des réseaux électriques intelligents garantissant qualité de service et sécurité des approvisionnements avec la gestion de la demande et intégration des énergies renouvelables ;
- favoriser une organisation des activités des entreprises et des citoyens pouvant conduire à une réduction des besoins de mobilité physique, au développement des transports collectifs, et du partage des véhicules ;
- réussir la conversion du parc automobile vers des véhicules décarbonés et développer des solutions de mobilité adaptées ;
- rendre accessibles ces nouveaux services au plus grand nombre.



Qu'est-ce que la ville durable de demain ?

Des bâtiments non seulement très bien isolés, pourvus d'équipements électriques très peu consommateurs, mais aussi producteurs d'énergie.

Une conception de la ville qui limite les besoins de déplacements contraints, des modes de transports très peu polluants et économes en énergie, de nouveaux systèmes de mobilité pour les personnes et pour les marchandises. Préparer la ville durable de demain nécessite donc une approche systémique des phénomènes urbains pour réduire les impacts sociaux, environnementaux, sanitaires et économiques. Cela suppose de s'interroger sur les fonctions de la ville, les dynamiques intra-urbaines, et les échanges entre les villes, le péri-urbain et le rural.



2^e FORUM ADEME DES INNOVATIONS



ENTRONS
DANS LE MONDE
D'APRÈS



TRANSPORT & VILLE DURABLE

■ UNE GESTION OPTIMISÉE DES VILLES ET DES TERRITOIRES ASSOCIÉS

Le territoire urbain est un lieu d'intervention et d'interaction de nombreux acteurs impliqués dans la gouvernance : les collectivités locales, l'État, les urbanistes, architectes, aménageurs, ingénieurs, les forces économiques, les décideurs de toutes origines et la société civile. Le développement d'une ville durable et les choix d'actions publiques doivent évoluer en tenant compte des systèmes complexes et en conciliant différentes attentes et usages, tout en ouvrant les champs des possibles aux acteurs du territoire.

Gérer au mieux la consommation énergétique, l'utilisation des ressources et les nuisances ouvre de nouveaux champs de recherche :

- Quelles nouvelles démarches, méthodes et régulations pour accompagner au mieux les décideurs locaux dans leurs choix ?

- Comment prendre en compte la diversité des échelles spatiales et temporelles ?
- Quelles actions pour concilier densité/ densification, diversité fonctionnelle et mixité sociale... ?

■ Afin d'éclairer les conditions propices à ce déploiement, l'ADEME a réalisé notamment **7 feuilles de route** : Véhicules routiers à faibles émissions de GES, Infrastructures de recharge, Mobilité, Réseaux électriques intelligents, Bâtiments et îlots à énergie positive, Gestion intégrée des sols, des eaux souterraines et des sédiments pollués, Stockage de l'énergie.

